

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 MARS 2025
A 18h30

OBJET : Ventes de terrains place des Saules et place Pasteur	<i>Date de convocation</i> : 12/03/2025 <i>Nombres de conseillers en exercice</i> : 12 <i>Nombre de conseillers présents</i> : 8 <i>Nombre de conseillers ayant donné pouvoir</i> : 0 <i>Vote du Conseil</i> : Pour : 8
Etaient présents :	M Philippe WERMEILLE, Maire Mmes JOLY, LOCU-CHARLIER et MISCHLER Ms GUTRIN, PIERRECY, LORIN et MICHEL F
Absent :	M. MICHEL A
Absents excusés :	Ms REYMOND, ROYER et FERREUX
Présidence :	M. WERMEILLE
Secrétaire de séance :	M. PIERRECY

Vu la délibération du 21 mars 2024 fixant le prix de vente de terrain non urbanisé à 50.00 € HT le m².
Vu la demande en date du 28 février 2025 de Monsieur VIOLO et Mme APPOINTAIRE pour réserver d'une parcelle Place Pasteur.

Vu la demande en date du 11 mars 2025 de Monsieur STACH Edouar et Mme DROZ-GREY Mélody pour réserver une des deux parcelles place des Saules

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la vente de la parcelle cadastrée section AA 201 p (en partie) d'une superficie de 897 m² à M. VIOLO Quentin et Madame APOINTAIRE Marion domiciliés 19 avenue de la République 39300 CHAMPAGNOLE, pour un montant de 44 850.00 € HT.
La surface et le montant définitif pourront être corrigés après établissement du document d'arpentage.
- **APPROUVE** la vente de la parcelle cadastrée section AA 227 p (en partie) d'une superficie de 515 m² à M. STACH Edouar et Madame DROZ-GREY Mélody domiciliés 256 rue de la petite Poire 39300 SAPOIS, pour un montant de 25 750.00 € HT.
La surface et le montant définitif pourront être corrigés après établissement du document d'arpentage.
- **PREND ACTE** du versement des acomptes
 - d'un montant de 2 242.50 € pour confirmer la réservation, dans l'attente de la rédaction de l'acte notarié.
 - D'un montant de 1 287.50 € Pour confirmer la réservation, dans l'attente de la rédaction de l'acte notarié
- **AUTORISE** le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance,

Bernard PIERRECY

Le Maire,

Philippe WERMEILLE



N° D-2025-02-05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	
Séance du 20 MARS 2025	
A 18H30	
OBJET : Subventions 2025 aux associations	<i>Date de convocation :</i> 12/03/2025 <i>Nombres de conseillers en exercice :</i> 12 <i>Nombre de conseillers présents :</i> 8 <i>Nbre de conseillers ayant donné pouvoir :</i> 0 <i>Vote du Conseil :</i> Pour : 8
Etaient présents :	M Philippe WERMEILLE, Maire Mmes JOLY, LOCU-CHARLIER et MISCHLER Ms GUTRIN, PIERRECY, LORIN et MICHEL F
Absent :	M. MICHEL A
Absents excusés :	Ms REYMOND, ROYER et FERREUX
Présidence :	M. WERMEILLE
Secrétaire de séance :	M. PIERRECY

Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL,

- DECIDE de fixer les subventions pour l'année 2025, ainsi :

. Subventions aux associations :

- Les Cerisiers Câlins	260 €
- Banque alimentaire	250 €
- Restos du Cœur	250 €
- Comité des fêtes	2 500 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Bernard PIERRECY

Philippe WERMEILLE



Commune de CIZE

N° D-2025-02-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	
Séance du 20 mars 2025	
A 18h30	
OBJET Participation communale pour la carte e-Carte Avantages jeunes	<i>Date de convocation : 12/03/2025</i> <i>Nombres de conseillers en exercice : 12</i> <i>Nombre de conseillers présents : 8</i> <i>Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 0</i> <i>Vote du Conseil : Pour 8</i>
Etaient présents :	M Philippe WERMEILLE, Maire Mmes JOLY, LOCU-CHARLIER et MISCHLER Ms GUTRIN, PIERRECY, LORIN et MICHEL F
Absent :	M. MICHEL A
Absents excusés :	Ms REYMOND, ROYER et FERREUX
Présidence :	M. WERMEILLE
Secrétaire de séance :	M. PIERRECY

Monsieur le Maire rappelle que depuis 2021 la commune participe à la distribution de la e-Cartes Avantages Jeunes. Cette carte permet aux jeunes de la commune d'avoir des réductions et des gratuités dans les domaines liés à la culture, aux sports, loisirs et commerces et encourage une démarche de consommation locale.

Il propose de reconduire cette action, le coût de la carte est de 9 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'offrir la e-carte Avantage jeunes aux jeunes de moins de 25 ans domiciliés dans la commune de Cize.
- **DETERMINE** les modalités d'attribution ; être inscrit au préalable en mairie.
- **FIXE** le nombre à 150 cartes offertes.
- **PREVOIT** d'inscrire les crédits au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Bernard PIERRECY

Philippe WERMEILLE



N° D-2025-02-07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mars 2025
A 18h30

OBJET : Taux des taxes locales 2025	<i>Date de convocation :</i> 12/03/2025	
	<i>Nombres de conseillers en exercice :</i>	12
	<i>Nombre de conseillers présents :</i>	8
	<i>Nbre de conseillers ayant donné pouvoir :</i>	0
	<i>Vote du Conseil :</i> Pour	8
Etaient présents :	M Philippe WERMEILLE, Maire Mmes JOLY, LOCU-CHARLIER et MISCHLER Ms GUTRIN, PIERRECY, LORIN et MICHEL F	
Absent :	M. MICHEL A	
Absents excusés :	Ms REYMOND, ROYER et FERREUX	
Présidence :	M. WERMEILLE	
Secrétaire de séance :	M. PIERRECY	

Monsieur le maire suggère de ne pas augmenter pour l'année 2025 les taux des taxes foncières des propriétés bâties et de propriétés non bâties et de la taxe d'habitation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

➤ **DÉCIDE** d'appliquer pour l'année 2025 les taux suivants aux impôts directs locaux :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36.67 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 28.87 %
- Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 5.72 %

➤ **CHARGE** le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

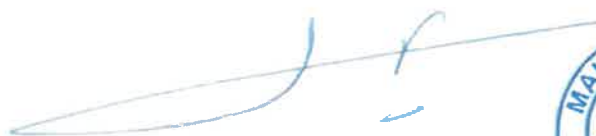
Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Bernard PIERRECY

Philippe WERMEILLE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mars 2025
A 18H30

OBJET : Approbation du Compte de gestion des comptables dressé par M. POUCHERET, Receveur-Percepteur Budget EAU- Année 2024	<i>Date de convocation :</i> 12/03/2025 <i>Nombres de conseillers en exercice :</i> 12 <i>Nombre de conseillers présents :</i> 8 <i>Nombre de conseillers ayant donné pouvoir :</i> 0 <i>Vote du Conseil :</i> Pour : 8
Étaient présents :	M Philippe WERMEILLE, Maire Mmes JOLY, LOCU-CHARLIER et MISCHLER Ms GUTRIN, PIERRECY, LORIN et MICHEL F
Absent :	M. MICHEL A
Absents excusés :	Ms REYMOND, ROYER et FERREUX
Présidence :	M. WERMEILLE
Secrétaire de séance :	M. PIERRECY

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance

Bernard PIERRECY

Le Maire,

Philippe WERMEILLE



N° D-2025-02-09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mars 2025
A 18h30

OBJET : Approbation du Compte Administratif Budget EAU- Année 2024	<i>Date de convocation :</i> 12/03/2025 <i>Nombres de conseillers en exercice :</i> 12 <i>Nombre de conseillers présents :</i> 8 <i>Nombre de conseillers ayant donné pouvoir :</i> 0 <i>Vote du Conseil :</i> Pour : 8-1 <i>M. WERMEILLE s'est retiré</i>
Etalent présents :	M Philippe WERMEILLE, Maire Mmes JOLY, LOCU-CHARLIER et MISCHLER Ms GUTRIN, PIERRECY, LORIN et MICHEL F
Absent :	M. MICHEL A
Absents excusés :	Ms REYMOND, ROYER et FERREUX
Présidence :	M. WERMEILLE
Secrétaire de séance :	M. PIERRECY

Le conseil municipal réuni sous la présidence Philippe WERMEILLE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Monsieur Philippe WERMEILLE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
1° Lui donne

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.
Résultats reportés		31 039.90		20 984.84		52 024.74
Opération de l'exer	46 763.63	64 216.46	1 476.06	27 079.90	48 239.69	91 296.36
TOTAUX	46 763.63	95 256.36	1 476.06	48 064.74	48 239.69	143 321.10
Résultats de clôture		48 492.73		46 588.68		95 081.41
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	46 763.63	95 256.36	1 476.06	48 064.74	48 239.69	143 321.10
RÉSULTATS DEFINITIFS		48 492.73		46 588.68		95 081.41

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : Mesdames MISCHLER, JOLY, LOCU-CHARLIER, Messieurs GUTRIN, PIERRECY, LORIN, MICHEL, F.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance

Bernard PIERRECY

Le Maire,

Philippe WERMEILLE



N° D-2025-02-10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mars 2025
A 18h30

OBJET : Budget primitif eau 2025	<i>Date de convocation</i> : 12/03/2025 <i>Nombres de conseillers en exercice</i> : 12 <i>Nombre de conseillers présents</i> : 8 <i>Nombre de conseillers ayant donné pouvoir</i> : 0 <i>Vote du Conseil</i> : Pour : 8
Etaient présents :	M Philippe WERMEILLE, Maire Mmes JOLY, LOCU-CHARLIER et MISCHLER Ms GUTRIN, PIERRECY, LORIN et MICHEL F
Absent :	M. MICHEL A
Absents excusés :	Ms REYMOND, ROYER et FERREUX
Présidence :	M. WERMEILLE
Secrétaire de séance :	M. PIERRECY

Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL

- APPROUVE le budget primitif EAU 2025 qui se présente ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	117 082.73	117 082.73
SECTION D'INVESTISSEMENT	67 645.41	67 645.41
TOTAL DU BUDGET	184 728. 14	184 728.14

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance

Le Maire

Bernard PIERRECY

Philippe WERMEILLE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mars 2025
A 18H30

OBJET : Approbation du Compte de gestion des comptables dressé par M. POUCHERET, Receveur- Percepteur Budget PRINCIPAL- Année 2024	<i>Date de convocation :</i> 12/03/2025 <i>Nombres de conseillers en exercice :</i> 12 <i>Nombre de conseillers présents :</i> 8 <i>Nombre de conseillers ayant donné pouvoir :</i> 0 <i>Vote du Conseil :</i> Pour : 8
--	---

Etaient présents : M Philippe WERMEILLE, Maire
Mmes JOLY, LOCU-CHARLIER et MISCHLER
Ms GUTRIN, PIERRECY, LORIN et MICHEL F

Absent : M. MICHEL A

Absents excusés : Ms REYMOND, ROYER et FERREUX

Présidence : M. WERMEILLE

Secrétaire de séance : M. PIERRECY

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance

Bernard PIERRECY

Le Maire,

Philippe WERMEILLE



N° D-2025-02-12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mars 2025
A 18h30

OBJET : Approbation du Compte Administratif Budget Principal- Année 2024	<i>Date de convocation :</i> 12/03/2025 <i>Nombres de conseillers en exercice :</i> 12 <i>Nombre de conseillers présents :</i> 8 <i>Nombre de conseillers ayant donné pouvoir :</i> 0 <i>Vote du Conseil :</i> Pour : 8-1 <i>M. WERMEILLE s'est retiré</i>
Etaient présents :	M Philippe WERMEILLE, Maire Mmes JOLY, LOCU-CHARLIER et MISCHLER Ms GUTRIN, PIERRECY, LORIN et MICHEL F
Absent :	M. MICHEL A
Absents excusés :	Ms REYMOND, ROYER et FERREUX
Présidence :	M. WERMEILLE
Secrétaire de séance :	M. PIERRECY

Le conseil municipal réuni sous la présidence Philippe WERMEILLE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Monsieur Philippe WERMEILLE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
1° Lui donne

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.
Résultats reportés		106 081.64	164 670.10		164 670.10	106 081.64
Opération de l'exer	528 313.27	572 568.35	440 460.81	514 469.11	968 774.08	1 087 037.46
TOTAUX	528 313.27	678 649.99	605 130.91	514 469.11	1 133 444.18	1 193 119.10
Résultats de clôture		150 336.72	90 661.80			59 674.92
Restes à réaliser						
OTAUX CUMULE	528 313.27	678 649.99	605 130.91	514 469.11	1 133 444.18	1 193 119.10
RESULTATS DEFINITIFS		150 336.72	90 661.80			59 674.92

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : Mesdames MISCHLER, JOLY, LOCU-CHARLIER, Messieurs GUTRIN, PIERRECY, LORIN, MICHEL, F.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance

Bernard PIERRECY

Le Maire,

Philippe WERMEILLE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mars 2025
A 18H30

OBJET : Affectation de résultat	<i>Date de convocation :</i> 12/03/2025 <i>Nombres de conseillers en exercice :</i> 12 <i>Nombre de conseillers présents :</i> 8 <i>Nombre de conseillers ayant donné pouvoir :</i> 0 <i>Vote du Conseil :</i> Pour : 8
Etaient présents :	M Philippe WERMEILLE, Maire Mmes JOLY, LOCU-CHARLIER et MISCHLER Ms GUTRIN, PIERRECY, LORIN et MICHEL F
Absent :	M. MICHEL A
Absents excusés :	Ms REYMOND, ROYER et FERREUX
Présidence :	M. WERMEILLE
Secrétaire de séance :	M. PIERRECY

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir examiné le compte administratif,

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

44 255.08 €

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

106 081.64 €

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser)

150 336.72 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)€

D Solde d'exécution d'investissement

-90 661.80 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)

0.00 €

Besoin de financement F

=D+E

-90 661.80 €

AFFECTATION = C

=G+H

150 336.72 €

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement

90 661.80 €

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002 (2)

59 674.92 €

DEFICIT REPORTE D 002 (5)

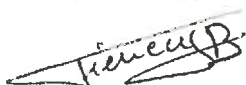
0.00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance

Bernard PIERRECY



Le Maire

Philippe WERMEILLE



N° D-2025-02-14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mars 2025
A 18h30

OBJET : Budget primitif 2025	<i>Date de convocation :</i> 12/03/2025 <i>Nombres de conseillers en exercice :</i> 12 <i>Nombre de conseillers présents :</i> 8 <i>Nombre de conseillers ayant donné pouvoir :</i> 0 <i>Vote du Conseil :</i> Pour : 8
Etaient présents :	M Philippe WERMEILLE, Maire Mmes JOLY, LOCU-CHARLIER et MISCHLER Ms GUTRIN, PIERRECY, LORIN et MICHEL F
Absent :	M. MICHEL A
Absents excusés :	Ms REYMOND, ROYER et FERREUX
Présidence :	M. WERMEILLE
Secrétaire de séance :	M. PIERRECY

Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL

- APPROUVE le budget primitif 2025 qui se présente ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	672 492.92	672 492.92
SECTION D'INVESTISSEMENT	433 711.80	433 711.80
TOTAL DU BUDGET	1 106 204.72	1 106 204.72

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance

Le Maire

Bernard PIERRECY

Philippe WERMEILLE

